



SOUTENIR LA COMMUNEAUTÉ

et Philippe convoqué devant la justice pour s'opposer au projet Lyon Turin.

Bonjour,

Monsieur Philippe Delhomme, professeur, adhérent de l'association Vivre et Agir en Maurienne, opposé à la deuxième ligne ferroviaire Lyon-Turin, subit la répression judiciaire de l'État.

Pour dénoncer l'instrumentalisation de la justice contre les citoyen.es qui luttent contre les Grands Projets Inutiles et Imposés et soutenir notre camarade:

SOIRÉE DE SOUTIEN

VENDREDI 7 FÉVRIER 2025 à 18H30

SALLE PRÉ COPPET

rue Pierre Balmain – Saint-Jean de Maurienne

Au programme : Apéritif, Prises de paroles de Philippe Delhomme et de ses soutiens (élu.es, associations, syndicats, citoyen.nes), conférence de presse.

Et aussi :

RASSEMBLEMENT LUNDI 10 FÉVRIER 2025 à 7h45

DEVANT LE TRIBUNAL D'ALBERTVILLE

5 avenue des chasseurs alpins 73 Albertville

thé/ café partagé, prises de paroles et conférence de presse avant l'entrée dans le tribunal à 8h45.

Merci de relayer ce message dans vos réseaux !

Rappel des faits :

>>> Fin août 2022, lassé.es de vivre les nuisances incessantes provoquées par le chantier préparatoire de Tunnel Euralpin Lyon Turin (TELT) à Villarodin-Bourget en Savoie, une trentaine de personnes, citoyen.nes de ce village ou venant de plus loin dans la vallée, soutenus par des élu.es, se sont uni.es et réuni.es sur la voie publique

face aux perturbations permanentes dues au chantier et aux multiples passages de toupies de béton et camions en tous genres, 7 jours sur 7.

Les échanges officiels avec les diverses administrations et acteurs majeurs de ce Grand Projet Inutile et Imposé (GPII) ne donnant aucune solution acceptable pour les opposant.es, il était temps de ramener le calme dans la vallée.

Après avoir stoppé les camions et engins de chantiers pendant plus d'une semaine, les manifestant.es ont été délogé.es par les forces de l'ordre, selon diverses méthodes : les simples citoyen.nes sont traîné.es sans ménagement hors de la route, une élue est portée par deux CRS et déposée délicatement sur le bas-côté alors qu'un élu en écharpe n'est pas inquiété.

Philippe, citoyen militant engagé depuis plusieurs décennies pour la protection de l'environnement est alors mis en garde à vue pendant 7 heures.

>>> Philippe Delhomme est le seul poursuivi deux ans plus tard par la justice française et devra se présenter au Tribunal correctionnel d'Albertville :

- **le lundi 10 février 2025 à 8h45** pour « entrave à la circulation, avoir placé un objet, banderoles, panneaux et pancartes afin de faire obstacle au passage des véhicules de chantier de TELT ».

De plus, Philippe Delhomme est aussi convoqué au mois d'avril, notamment autour de moments lors d'une manifestation le 5 octobre 2024 à Saint Jean de Maurienne :

- **le vendredi 18 avril 2025 à 14h** pour 3 délits selon le procureur : pour « avoir diffusé le nom et la commune de résidence de M. Darmendrail, directeur territorial de TELT, au vu de l'exposer à un risque d'atteinte à la personne » ;

pour « avoir proféré en public des discours visant à la provocation de dégradation destruction et détérioration des chantiers de TELT « il faut saboter la TAV » (= TGV en italien)

pour le « refus de donner les empreintes signalétiques à l'issue de l'audition libre du 21 novembre 2024 »

Rappelons qu'en 2015, l'écrivain Erri de Luca a été poursuivi et RELAXÉ en Italie pour avoir tenu les mêmes propos, et n'a jamais été inquiété en France pour les avoir exprimés à plusieurs reprises. Il est évident que l'un et l'autre n'appellent pas à des actions violentes mais à continuer de se mobiliser pour faire échouer ce projet.

NOUS, citoyen.nes engagé.es pour protéger l'environnement, soutenons Philippe dans cette lutte et nous nous élevons contre l'instrumentalisation de la justice pour faire taire les voix critiques.

NOUS, n'acceptons pas la violence institutionnelle contre les citoyen.nes légitimement opposé.es au projet Lyon-Turin porté par TELT.

NOUS, ne pouvons plus nous résoudre à laisser l'industrie et l'État détruire notre région pour leur seul profit.

NOUS, nous tenons debout aux côtés de Philippe pour rappeler que nous ne nous laisserons pas museler.

NOUS, resterons debout face à tout ce qui menace la Terre que nous laisserons aux générations à venir. Nous continuerons à nous mobiliser jusqu'à ce que ce projet s'arrête.

NOUS, appelons toutes celles que cette situation indignes, à se joindre à NOUS, pour soutenir les citoyen.nes que l'État menace et qu'à travers ces attaques il tente de faire taire notre opposition à ce projet écocide et anti-démocratique.

Loin de nous intimider, cette menace nous conforte dans notre position

REJOIGNEZ-NOUS !

Pour signer l'appel à soutien :

<https://vamaurienne.ovh/soutien-aux-2-militants-en-lutte-contre-le-lyon-turin-et-convoques-devant-la-justice/>

Plus de 200 personnes ont déjà signé l'appel à soutien, pour voir la liste :

<https://vamaurienne.ovh/temoignage-de-soutien-a-philippe-delhomme/>

Contacts presse:

inter-cclt@proton.me

vam@vamaurienne.ovh

Sites internet :

vamaurienne.ovh

stopaulyonturin.fr

facebook.com/vamaurienne

facebook.com/stopaulyonturin

instagram: @stopaulyonturin

Prochainement :

Vendredi 7 Février : Soirée de soutien à Philippe Delhomme

-Lundi 10 février: Procès de Philippe Delhomme

-Dimanche 09 mars : Salon à la ferme à la pépinière la Devinière, Détrier

- Samedi 05 avril : Navette au départ de Chambéry

- Samedi 12 avril : Manifestation à Chambéry à partir de 14h30

- Vendredi 18 avril : Second procès de Philippe Delhomme

